

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 47.

MONTREAL, JEUDI, 20 NOVEMBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

L'HON. ALEXANDER MACKENZIE.

Le chef du cabinet fédéral, dont nous publions le portrait, est un écossais pur sang, né en Ecosse, à Dunkeld, dans le Perthshire, en 1819. M. Mackenzie a donc maintenant cinquante-quatre ans. Il est du grand nombre de ceux que l'émigration a jetés sans un sou vaillant sur nos plages hospitalières, et qui à force d'énergie et de travail sont parvenus aux positions les plus enviées. En arrivant se fixer dans le Haut-Canada, son premier métier fut celui de maçon. Il est facile d'imaginer, au prix de quel labeur persévérant il en est arrivé à conduire les affaires du pays en qualité de Premier-Ministre. un rude métier celui-là aussi. On ne lui contestera pas le titre de *self-made man*, fils de ses propres œuvres. Il est un des rares exemples en ce pays d'une fortune aussi étrange. M. Sandfield Macdonald, paraît-il, a débuté dans le monde par être marmiton, mais simplement parce qu'il avait bien voulu s'échapper de la maison paternelle.

Nous connaissons peu de choses de la vie de M. Mackenzie jusqu'à son entrée au parlement du Canada-Uni en 1857. Nous savons seulement qu'il fut directeur de travaux sur le canal de Lachine, et qu'ayant fait des économies, il alla se fixer dans le comté de Lambton, où il se livra à l'agriculture, à la spéculation, à l'étude, et finit par fonder un journal, le *Lambton Shield*. Cette feuille n'a pas laissé de profonds souvenirs dans la mémoire des contemporains; c'était une feuille libérale, voilà tout ce que nous pouvons en dire. Mais son passage dans le journalisme suffit à M. Mackenzie pour asseoir son avenir politique dans le comté de Lambton; il n'a pas cessé de représenter ce comté depuis sa première élection.

En Chambre, M. Mackenzie a toujours été remarqué par ses opinions inflexibles et ses habitudes laborieuses. Dans les querelles de province contre province, entre le Haut et le Bas-Canada, il s'est toujours placé parmi les plus ardents; il n'est jamais resté en arrière de George Brown. Mais, plus ferme ou plus revêche que son chef, il a refusé d'entrer dans le ministère de coalition qui a fait la Confédération. Il a toujours été le *leader* de l'opposition depuis cette date. Travailleur infatigable, il est parvenu à se rendre maître de toutes les questions, grandes et petites; il connaît à fond tous les détails de l'administration.

En 1871, M. Mackenzie a été élu à la Chambre Locale d'Ontario pour le comté de West Middlesex, et accepta le portefeuille de Trésorier dans le cabinet Blake après la chute de M. Sandfield Macdonald. C'est ce ministère qui offrit une récompense de cinq mille piastres pour l'arrestation de Riel, acte de fanatisme regrettable au milieu d'une population mixte comme la nôtre. M. Mackenzie sortit du gouvernement en même temps que M. Blake lorsque le double mandat fut aboli. Tous deux voulaient venir tenter la fortune à Ottawa, où de fait la fortune s'est laissée tenter par eux.

Quelle sera la politique de M. Mackenzie, nous ne le savons pas encore officiellement. Mais comme administrateur, le nouveau ministre des Travaux Publics saura être le digne successeur de M. Langevin. S'il ne se montre pas honnête, c'est qu'il ne mérite point sa réputation.

Comme joueur parlementaire, M. Mackenzie est de bonne force, mais peu agréable; mieux vaut lire ses discours que de les entendre, car il a l'accent écossais

le plus abominable qu'il soit possible d'imaginer; il casse des mots comme autrefois il cassait des pierres. Son premier discours en Chambre a fait toute une scène. Les députés, qui n'avaient pas été avertis d'avance, ne purent se contenir, ils éclatèrent d'un immense éclat de rire. Avec le temps ils se sont habitués à ce malheureux accent et de son côté M. Mackenzie a su acquérir des connaissances variées; de sorte que depuis plusieurs années il est l'un des députés que la Chambre écoute le plus volontiers. Ses plus chauds amis ne le compareront pas, sans doute, à M. Blake pour la science constitutionnelle et l'élévation, la largeur des idées, mais il est de ceux dont les Anglais disent: *he is well informed*, il est bien renseigné sur toutes choses.

M. Mackenzie n'a rien dans son extérieur qui attire la sympathie. Figure anguleuse, barbe rouge taillée en balai, œil blanc qui ne dit rien du tout, raide dans ses allures, cassant dans son langage, il est de ceux qu'on est porté à prendre en grippe rien qu'à les voir. Les uns le disent excellent homme, les autres l'accusent d'être exclusif et fanatique. Il est d'une austérité qui l'honore sans doute, mais qui fait le vide autour de lui; on le respecte, on ne l'affectionne pas. C'est un caractère tout de même et une personnalité.

OSCAR DUNN

UNE MALHEUREUSE IDÉE.

Le *Times* de Londres publie un article sur l'affaire du Pacifique Canadien, dans lequel, après avoir demandé que les accusations formulées par M. Huntington soient enfin tirées au clair, il dit que "directement ou indirectement, cette question devra attirer l'attention de la législature anglaise au commencement de la prochaine session." L'article finit par ces mots: "Si cet incident ne se vide pas promptement et d'une manière satisfaisante, il sera peut-être du devoir de la mère-patrie de se prononcer énergiquement sur la question."

Le *Montreal Herald* reproduit cet article et le commente assez longuement. Suivant lui, les autorités impériales peuvent en effet atteindre les ministres canadiens, à qui elles ont prodigué par le passé les distinctions honorifiques, leur infliger un châtement si elles croient qu'ils ont dérogé aux lois de l'honneur.

Il y a une nuance essentielle contre l'idée du *Times* et celle du *Herald*. Le premier veut que le parlement anglais rende jugement, ni plus ni moins, sur les accusations de M. Huntington: le second glisse sur ce point, et demande l'intervention, non de la législature impériale, mais de la Couronne elle-même. L'autorité royale, il est vrai, a le pouvoir de révoquer des titres ou des dignités conférés par elle; mais c'est là un procédé violent dont l'histoire contemporaine n'offre, croyons-nous, aucun exemple, et qui comporte le déshonneur, la dégradation. Aussi bien est-il probable que l'article du *Herald* n'a d'autre but que de flatter la passion de partisans exagérés.

Mais quant à l'article du *Times* on doit y faire attention, car il suffit qu'un député anglais, fort de l'appui du grand journal de Londres, inscrive une proposition sur les ordres du jour de la Chambre des Communes pour que de ce moment tout un parti politique prêche l'intervention impériale dans les affaires intimes de la Confédération canadienne. Il est facile de comprendre que pareille intervention serait le renversement du système colonial actuel, et la ruine de nos libertés, de cette quasi indépendance

dont nous sommes si jaloux et qui est une des principales sources de notre prospérité.

Il ne peut être ici question de la culpabilité ou de la non-culpabilité de Sir John A. Macdonald; nous disons simplement que, fût-il le plus grand des prévaricateurs, le parlement anglais n'a rien à voir dans cette affaire.

Quelle est, en effet, la nature de nos relations avec la mère-patrie?

Nous n'en sommes plus à l'époque où le représentant du souverain anglais au Canada administrait autocratiquement; le temps est passé où le Gouverneur substituait sa volonté personnelle à celle de nos représentants; notre Gouverneur ne gouverne pas, il règne, et, ne l'oublions pas, il règne par délégation de telle sorte que le pouvoir qui le délègue ne réclame, surtout depuis la Confédération, d'autre souveraineté sur ce pays que celle reconnue par nous dans notre serment d'allégeance à Sa Majesté. Sous le régime colonial actuel, établi par le bon sens généreux de l'Angleterre, la Reine n'est, pour ainsi dire, que notre Suzeraine.

Elle maintient son représentant au milieu de nous, mais à la condition que cela nous convienne, et avec l'intention, exprimée souvent par les premiers de ses conseillers officiels, de le retirer, si nous le demandons, et de nous émanciper complètement. En quoi l'Angleterre se mêle-t-elle de nos affaires? Ne sommes-nous pas les arbitres absolus de notre politique intérieure? Lorsque le projet de Confédération a été porté en Angleterre, la très-grande majorité du parlement a voté ce projet sur le principe que les provinces de l'Amérique du Nord réclamant cette constitution, il fallait sanctionner leur volonté sans discussion. Or, un vote semblable constitue un précédent qui équivaut à une charte constitutionnelle. Le parlement anglais ne peut retirer une liberté qu'il a une fois octroyée: cela serait la négation de toute l'histoire politique de l'Angleterre. Le Canada est libre chez lui, voilà le principe sanctionné; juger l'affaire du Pacifique, ce serait une négation formelle de ce principe.

Sommes-nous, oui ou non, sous le régime du gouvernement responsable, du *self-government*? Que deviennent alors les libertés et les garanties de ce régime si le parlement anglais juge nos garanties d'état pour des actes accomplis chez nous, dans l'exercice régulier d'une indépendance accordée par notre constitution même? L'acte de confédération énumère tous les droits de notre législature, établit la responsabilité ministérielle, formule tout un système de gouvernement populaire; cette loi précise nous fait maîtres chez nous, libres dans le large cercle qu'elle trace, et il serait assez étrange que le parlement anglais s'attribuât le droit d'apprécier ce que nous faisons dans les limites posées par lui-même, de se mêler de nos affaires de famille, en un mot.

Le Gouverneur-Général était le seul trait d'union entre l'Angleterre et nous, le seul témoin de notre dépendance coloniale: les journaux anglais l'appellent le plus souvent Vice-Roi, et son autorité, passive d'ailleurs autant que celle de tout autre souverain constitutionnel, se fait sentir seule dans l'administration de nos affaires intérieures; l'autorité de notre vrai maître qui demeure là-bas, très-loin, de l'autre côté des mers, ne pèse pas sur nos épaules. Or le *Times* propose au parlement anglais de nous juger, même de nous châtier. C'est vraiment une malheureuse idée qui compromettrait nos relations avec la mère-patrie.

OSCAR DUNN.

je sais que vous avez vu l'impératrice; parlez-moi de ce qui se passe."

J'étais un peu troublé; néanmoins je réponds à l'empereur par ces paroles significatives.

— "Ce qui se passe, Sire? Cela dépend. Si je dois uniquement me préoccuper de faire plaisir à l'empereur, il n'y a rien de nouveau, si je dois dire la vérité, hélas! il se passe bien des choses!"

— "Parlez comme vous en avez l'habitude," dit l'empereur froidement.

Alors je m'adosse à la cheminée, et, roulant nerveusement dans mes mains ma calotte de zouave, je commence en ces termes:

"Ce qu'il y a de nouveau, Sire, c'est que vous n'êtes plus empereur..."

L'empereur fait un mouvement, et je poursuis:

"...Non, vous n'êtes plus empereur; qu'est-ce en effet qu'un empereur? c'est de notre temps, comme du temps de César-Auguste, celui qui réunit sur sa tête la plus grande somme des pouvoirs civils et des pouvoirs militaires.—Où sont vos pouvoirs civils? on a convoqué la Chambre sans même vous consulter.

— "C'est vrai," fait tristement l'empereur.

— "...Et vos pouvoirs militaires, où donc sont-ils? Avec ce système parlementaire qui vous a presque détrôné, vous n'êtes plus rien dans l'armée; vous n'avez pas cinquante hommes à commander; si nous sommes battus, c'est vous qui êtes battu, vous seul qui n'y serez pour rien; si vous êtes vainqueur, c'est MacMahon et Bazaine qui seront vainqueurs! Sire, reprenez votre pouvoir autoritaire. Soyez de nouveau l'homme de Strasbourg, de Boulogne, de Ham, de Décembre, de Magenta; renvoyez l'Assemblée, mettez-vous à la tête de l'armée, et si nous devons tomber, tombons tous de haut, et en traçant dans l'air un foudroyant sillon!"

L'empereur m'écoutait ému, les larmes aux yeux et silencieux. Tout à coup, il secoua la tête avec une expression douloureuse, et il murmura ces mots: Il est trop tard!

Je voulais partir; l'empereur me retient à déjeuner, et après un court repas, il me congédie de la main et rentre dans le salon.

Au mépris de toute étiquette, je le suis; il se retourne étonné; et l'œil en feu, la voix brève et saccadée, je lui dis: "Pardonnez-moi, Sire, mais je n'ai pas fini."

Alors, je reprends ma thèse avec une énergie croissante, et donnant à ma parole tout ce que la vigueur morale et physique peut lui communiquer d'irrésistible.

L'empereur écoutait mélancolique et sombre.

..

Pendant ce temps-là, le prince Impérial s'était glissé furtivement et, lui aussi, écoutait avec de grands yeux étonnés.

L'empereur n'eut encore qu'un mot, ce mot terrible dans la bouche de ceux que la fatalité étreint: Il est trop tard!

Je sortis désespéré, mais je trouvai dehors le prince qui m'avait suivi. Je vais à lui et je l'aborde sur la terrasse; là j'engage une conversation rapide et poignante dont il doit se souvenir; car elle a marqué dans sa vie.

— "Mais où donc en sommes-nous, me dit le prince avec des sanglots dans la voix, dites-le moi?"

— "Monseigneur, nous sommes perdus, cela se voit, cela se sent; je ne suis pas le bon Dieu, j'ignore comment cela se passera, mais d'ici à quelque temps, à quelques jours, il n'y aura plus d'Empire et vous serez peut-être en exil."

Le prince était en proie à une profonde douleur qui me frappait malgré moi.

Je l'interromps, et je lui demande sur un ton d'ardente interrogation: "Monseigneur, accepteriez-vous d'être empereur en cédant l'Alsace et la Lorraine?"

Le prince me regarda fixement et, d'une voix ferme et résolue, d'un geste qu'on n'aurait pu deviner: "Jamais, monsieur, je ne consentirais par ma volonté à demeurer l'empereur d'une France morcelée!"

Je regardais ce jeune homme avec admiration. Il y avait tant de feu dans son regard, tant de patriotisme dans sa parole, tant de vigueur dans son geste, que l'espoir dans l'avenir me reprend et que j'ajoute: "Monseigneur, si jamais, étant en exil, des gens comme moi, comme d'autres que vous connaissez, vont vous trouver et vous disent: Le moment est venu, il faut rentrer, il faut jouer sa vie, il faut sauver la France, viendrez-vous?"

Le prince, sans hésiter, me répond d'une voix profonde:

— "JE VOUS LE JURE, MONSIEUR!"

..

A partir de ce moment-là, j'ai cru dans cette dynastie si fièrement représentée que le malheur pouvait l'atteindre sans jamais l'abatre.

..

Une autre fois, c'était en Angleterre quelques jours à peine avant la mort de notre bien-aimé empereur.

J'étais à Camden, après déjeuner; je demandai au prince, l'autorisation de causer avec lui. Il me mena dans un salon voisin, et là, je lui parlai en ces termes textuels:—"Monseigneur, je viens vous rappeler une première conversation que nous avons eue à Rethel dans de bien douloureux moments. Eh bien, je vous demande si vous êtes toujours résolu et si, le cas échéant, vous êtes prêt à tout? Vos amis de France veulent le savoir. Car vous n'êtes pas un prince d'Orléans ou de Bourbon; il ne vous suffit pas d'avoir des droits et il faut savoir les faire valoir. Pour sauver la France, pour lui rendre le gouvernement acclamé par elle, encore une fois êtes-vous prêt à tout?"

Et le prince toujours avec cette voix tranquille où l'énergie virile est empreinte, me répondit!

"OUI, MONSIEUR, JE SUIS PRÊT A TOUT!"

..

Voilà le prince que nous avons pour chef nous tous qui combattions sous l'étendard impérial, qui est le vrai, le seul drapeau de la France. Croyez-en celui qui vous raconte ces épisodes, et qui n'a jamais menti: "Nous avons un homme! un vrai, un fort, un brave!"

PAUL DE CASSAGNAC.

DE TOUT UN PEU.

Il y a à Trianon, un homme petit, d'une maigreur cadavérique et prodigieusement barbu. Vêtu à la mode d'il y a cinquante ans, ce vieillard se promène invariablement tous les jours pendant la durée de l'audience, sur la terrasse de Trianon, quelquefois en compagnie, mais le plus souvent seul.

Il se nomme Jean Migeon et il est jardinier à Verdun.

Eh bien! quand vous passerez près de cet homme, saluez-le avec respect, car il est un de ceux—et ils ont été rares—qui ont fait leur devoir avec un stoïcisme et un courage au dessus de tout éloge.

Connaissant la Moselle à fond, dès que M. le maréchal Bazaine fut investi, il se présenta à lui, s'offrant de porter des dépêches n'importe où.

— "Si vous voulez que j'aille à Paris, dit-il au commandant en chef de l'armée du Rhin, j'irai."

— "Mais vous êtes bien âgé et bien cassé! lui objecta-t-on."

— "Qu'importe? répondit-il avec une énergie qu'on lisait indomptable dans ses yeux clairs et francs."

Une première dépêche lui fut confiée—je ne me rappelle plus pour quelle place de guerre.

Vingt-quatre heures après, il rapportait la réponse.

A quelques jours de là, le grand quartier-général fit appeler Migeon. Quand le planton vint lui dire qu'on avait besoin de lui, il le trouva, fusil au poing, et apprenant l'exercice à des jeunes gens de seize à dix-sept ans. Cette fois, on lui remit une dépêche à porter à M. le maréchal MacMahon.

Avant de partir, Migeon prit soin de coudre cette dépêche dans un morceau de taffetas noir qu'il s'appliqua sur l'œil gauche, endossa ses vêtements les plus vieux, les plus usés, prit, dans une boîte, du fil, des aiguilles et des crayons, et partit.

Les premiers postes prussiens qu'il rencontre, en sortant de Metz, ne pensèrent même pas à arrêter ce pauvre vieux infirme qui, dans leur langage, leur offrait ce que contenait—maigre bagage!—sa petite boîte de sapin. Plusieurs même lui firent l'aumône. Qui, du reste, aurait pu se méfier de ce pauvre homme, qui semblait y voir juste assez pour ne pas trébucher dans les chemins?

Sa mission remplie, il se disposait à revenir à Metz, lorsque, au moment même où il sortait de Châlons, M. le maréchal MacMahon lui confia une dépêche pour le ministre de la guerre à Paris.

Voilà donc de nouveau Migeon sur les chemins. A Paris, où il arriva bientôt, M. le général Trochu, frappé de l'énergie que montrait ce vieillard, le récompensa généreusement, et, de plus, lui promit la médaille militaire.

Mais, ne voulant pas rester inactif, Migeon s'enrôla dans les francs-tireurs de la Presse, où sa conduite et sa bravoure lui valurent bientôt le grade de sergent.

Un détail absolument inédit à ce sujet: Ce fut Migeon qui, le premier, à la tête de son escouade de francs-tireurs, pénétra dans le Bourget le 30 octobre 1870, en tuant, de sa main, la sentinelle ennemie qui se trouvait devant le premier poste prussien dans ce village.

Aujourd'hui, le brave Migeon habite Verdun, sa ville natale, et y exerce l'état précaire d'ouvrier jardinier.

On lit dans la correspondance parisienne du *Nouvelliste de Rouen*:

Je termine ma correspondance par une petite anecdote, dont l'authenticité peut vous être affirmée par un de vos compatriotes.

L'autre jour à Trianon, après l'audience, Lachaud causait avec Gambetta. Quoique séparés de toute la longueur de leurs opinions, par suite de cette camaraderie familière qui s'est maintenue au barreau de Paris, les deux avocats se tutoient.

On parle du procès Bazaine, la conversation devient politique et Lachaud s'animant dit à l'ex-dictateur:

— "J'admets que par excès d'ambition tu sacrifies ton pays à tes rêves de pouvoir; mais, malheureux, comment peut-tu descendre jusqu'à frayer avec la radicalité, et comment n'as-tu pas, à défaut de patriotisme, assez de dignité pour couper ta queue, comme on a dit."

— "Eh! mon bon, répond Gambetta avec sa verve gaiconne, tu en parles à ton aise, toi! On voit bien que tu ne les connais pas, ces chers amis! Si je coupe ma queue elle me coupe la tête!"

— "Alors, tu es prétendant par intimidation. Toujours l'histoire de Ledru-Rollin obligé de suivre ceux dont il était le chef. Soit, tu arriveras après l'interim dont M. Thiers caresse le prochain avènement. Mais, en bon camarade, prévient moi quelques heures avant ta proclamation comme président de la République, afin que j'aie le temps de faire mes malles pour m'expatrier."

— "Je te le promets, répondit Gambetta en serrant la main de Lachaud. Puis, revenant sur ses pas, il ajoute:

— "Dis donc, cher ami, ne t'occupe pas de tes bagages. Prends seulement un sac de nuit. Cela ne durera pas la semaine."

Une dépêche spéciale de Londres du 1er courant annonce la réception en cette ville d'une lettre particulière datée de Borna le 12 août, aux termes de laquelle le célèbre explorateur Livingstone serait retenu prisonnier par une tribu sauvage de l'Afrique Centrale, qui exigerait, pour lui rendre la liberté, une rançon qu'il est hors d'état de fournir.

On a reçu au département de l'Agriculture, à Ottawa, la nouvelle du décès de M. Dixon, agent en chef de l'émigration à Londres.

Les commettants de M. Glass, député de Middlesex-Est, qui vient d'abandonner le gouvernement, lui ont adressé une requête de 400 signatures, lui enjoignant de résigner immédiatement parce qu'il ne représente plus l'opinion de la majorité du comté. Les signataires déclarent qu'ils ont pleine confiance dans l'honnêteté, le patriotisme et la bonne administration du gouvernement.

FAITS DIVERS.

SUICIDE.—Vendredi, vers cinq heures, le bruit se répandait dans la rue St. Laurent qu'un cordonnier nommé P. Carroll, propriétaire du magasin connu sous le nom de "People's Shoe Store," avait tenté de mettre fin à ses jours en se coupant le cou avec un rasoir. Les doutes furent bientôt dissipés lorsque l'on vit passer une civière, sur laquelle se trouvait un homme et qui prit le chemin de l'Hôpital-Général.

M. Carroll, ancien soldat dans l'armée anglaise, s'était établi cordonnier, il y a environ un an, au no. 131, rue St. Laurent.

Il avait eu des habitudes d'intempérance, mais il y a environ huit mois, il se fit en lui un changement complet. Il devint d'une sobriété exemplaire.

Malheureusement ses efforts furent mal récompensés; sa femme se mit à boire, négligea son ménage et lui rendit insupportable le domicile conjugal. Il recommença à boire, sa femme s'enivrait de son côté, et lorsque tous les deux étaient sous l'influence de l'alcool, ils entamaient des querelles qui mettaient en émoi tout le voisinage.

Vendredi et les jours précédents les scènes avaient été plus violentes que de coutume, mais à 4 heures tout bruit cessa, lorsque vers cinq heures, la femme sortit échevelée dans la rue, en appelant au secours, disant que son mari venait de se couper la gorge.

Lorsque les agents de police arrivèrent, Carroll était étendu sur le plancher de la chambre, baigné dans son sang. Il portait au cou une affreuse blessure. Après un premier pansement, on le fit porter à l'Hôpital-Général où il mourut le lendemain, sans avoir retrouvé sa connaissance.

Le coroner a tenu une enquête dans l'après-midi, le verdict a été établi que le défunt s'était suicidé dans un accès passager d'aliénation mentale.

Carroll laisse quatre enfants, dont le plus âgé a huit ans, dans la plus profonde misère.

NOUVEL HOPITAL.—Le 3 courant, à la Place Richmond, a eu lieu la bénédiction d'un nouvel hôpital fondé par l'hon. Chs. Séraphin Rodier. Sa Grandeur Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, Manitoba, officiait. Cet hôpital, destiné à recevoir les enfants pauvres de Montréal, a nom "Bethléem."

Sa Grandeur, en prononçant le sermon de circonstance a félicité le fondateur de sa grande charité.

Après la cérémonie, tout le monde fut invité à prendre part à un splendide déjeuner, chez l'hon. C. S. Rodier. Au déjeuner, l'hon. M. Starnes a parlé du bien que le fondateur de l'Hôpital "Bethléem" a fait pour les enfants de cette ville. M. Rodier a répondu en disant qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour les pauvres de son pays.

On lit dans le *Herald*, de New-York: Les plus hauts prix qui aient jamais été obtenus pour le bétail dans l'ancien comme dans le nouveau-monde, l'ont été à une vente par encan, à Utica, ces jours derniers. La somme de 260 mille piastres a été payée pour quinze vaches. Ceci paraît incroyable. Bien plus, une seule vache a obtenu le prix de quarante mille six cents piastres, d'autres 35, 25, 15 et 10 mille piastres. Heureux les fermiers qui élèvent ces vaches d'or. Ce commerce d'animaux devra les rendre en peu de temps millionnaires.

FEMME DÉVORÉE PAR UN OURS.—Un Italien et sa femme, les époux Botacini, résidents de New-York, étaient allés avant-hier exhiber dans les villages voisins un ours danseur, leur gagne-pain habituel. Après avoir récolté force pennies à Harrison et à Kearney, ils continuèrent à cheminer par la campagne, et arrivés au hameau de Bend, à un mille et demi de Kearney, l'homme enchaina l'ours à un arbre et dit à sa femme de préparer ses provisions pour le déjeuner pendant que lui-même irait chercher quelques rafraîchissements dans la maison la plus proche. Pendant l'absence de l'Italien, l'ours bondit sur la femme dont le corps déchiré par les griffes et les dents de la bête féroce, ne fut en un instant qu'une plaie hideuse. Aux cris d'angoisse de cette malheureuse, l'homme s'était hâté d'accourir à son secours, mais il était trop tard; il ne retrouva à la place de sa compagne qu'un mélange informe d'os broyés et de chairs meurtries. A cette horrible vue, les manifestations bruyantes de sa douleur attirèrent plusieurs personnes, dont l'une, sur sa demande, tua l'ours en lui logeant une balle dans la tête. Les restes de la pauvre femme ont été inhumés dans le cimetière de la localité.

LES PÊCHERIES DE TERRENEUVE.—Une lettre de St. Jean, Terre-Neuve, dit que les marchands, pêcheurs et commerçants sont enchantés du succès des pêcheries durant la saison. A la suite d'une pêche très-productive de loup-marin a succédé la plus magnifique pêche de saumon, morue et maquereau qui ait eu lieu depuis vingt ans.

La pêche de la morue au Labrador n'a pas dépassé la moyenne, mais on a pris du hareng en quantités énormes. Les pêcheries de la côte ont été excellentes. La saison a été très-favorable à la préparation du poisson et l'automne a été délicieux jusqu'ici. Le prix du poisson est encore élevé; la morue sèche de première qualité se vend \$4 le quintal. Le saumon et le hareng se vendent aussi bon prix. Les hommes sont si rares à St. Jean que l'on est obligé d'engager des femmes pour décharger les bateaux de pêche.

Par proclamation en date du 14 du courant, dit le *Métis*, la Législature de Manitoba est convoquée à se réunir pour la dépêche des affaires, mardi, le 4 novembre prochain.

On dit que le but de cette convocation est de faire adopter par les Chambres le projet d'extension des limites de la Province, afin de le présenter au Parlement Fédéral durant sa présente session.

Tous ceux qui connaissent les vertus du Liquide Rhumatique de Jacobs ne veulent s'en passer.



L'HON. ALEX. MACKENZIE, CHEF DU CABINET ET MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.



M. le Duc d'AUMALE,
Président.



M. le Général DE LA MOTTEROUGE.
Juge titulaire.



M. le Général Baron DE CHABAUD-LATOUE.
Juge titulaire.



M. le Général TRIPIER.
Juge titulaire.



M. le Général PRINCETEAU.
Juge titulaire.



M. le Général MARTINEAU-DESCHENEZ.
Juge titulaire.



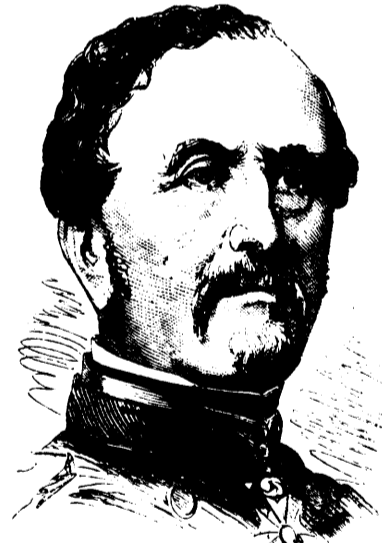
M. le Général RESSAYRE.
Juge titulaire.



M. le Général GUIOD.
Juge suppléant.



M. le Général LALLEMAND.
Juge suppléant.



M. le Général DE SUSLEAU DE MALROY.
Juge suppléant.



M. le Général POURCET,
Commissaire spécial du Gouvernement.



M. le Général DE COLOMB,
Subs. du Com. spécial du Gouvernement.



M. le Commandant MARTIN,
Commissaire de Gouvernement ordinaire.



M. le Capitaine AVON,
Aide-de-Camp du Général Pourcet.



Me LACHAUD (père),
Pour la défense.



Me LACHAUD (fils),
Pour la défense.



LE PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE.—LES ABORDS DU TRIANON, UN JOUR DE PLUIE.

A. TAUBENHAUF



TOBIE ET L'ANGE.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 NOVEMBRE 1873.

LE RAPATRIEMENT.

Ce que nos gouvernements n'ont pu faire, la crise qui sévit aux Etats-Unis va l'accomplir pour nous. Les Canadiens-Français émigrés chez nos voisins reviennent en masse au milieu de nous, ne trouvant plus à l'étranger le travail qu'ils étaient allés chercher. Le *News* de St. Jean, qui est en position de constater le fait, dit que tous les jours il voit trois ou quatre wagons chargés de Canadiens-Français qui retournent dans leurs familles. Il en est de même pour tous les autres endroits qui se trouvent sur la route des Etats-Unis. Il serait difficile de préciser le nombre de nos compatriotes qui nous sont ainsi nouvellement arrivés; mais nous avons entendu estimer ce nombre à trente mille depuis trois semaines seulement.

Ce chiffre considérable n'est pas invraisemblable si l'on mesure les causes de gêne qui existent en ce moment aux Etats-Unis. L'énumération suivante, quoique incomplète, pourra donner une idée de l'étendue du mal.

A New-York, plus de 30,000 ouvriers sont sans ouvrage par suite de la fermeture d'un grand nombre d'établissements industriels.

A Philadelphie, la situation est pire encore.

A Troy et à West Troy, les fonderies, les manufactures d'acier et de poêles sont fermées ou bien ont réduit de 15 p. 100 le salaire des ouvriers.

A Waterford, les usines et les moulins ne marchent plus que huit heures par jour.

A Green Island, il n'y a plus que soixante hommes d'employés dans la fonderie de Filley et les travaux sont suspendus chez Gilbert & Cie.

A Cohoes, les Harmony Mill., les plus considérables du monde, qui emploient dix mille ouvriers, au prix de cent vingt mille piastres par semaine, ont suspendu leurs opérations. Les manufactures de coton sont également fermées. On compte qu'il y a à Cohoes quinze mille personnes sans ouvrage en ce moment.

A Worcester, même gêne, même chômage.

Un journal américain estime qu'il y a au moins cent trente mille ouvriers qui sont actuellement sans emploi dans les seuls Etats de la Nouvelle Angleterre.

Ces faits suffisent amplement à expliquer pourquoi nos compatriotes reviennent en masse au Canada. Combien d'entre eux regrettent d'avoir jamais laissé le pays! Combien d'autres qui, n'ayant pas les moyens de revenir, vont éprouver de la misère durant cet hiver rigoureux! Et combien d'autres qui s'obstineront à attendre la fin de la crise et dépenseront toutes leurs économies! Pour tous n'aurait-il pas mieux valu rester au pays?

Mais ces récriminations sont inutiles; songeons plutôt à faire bon accueil aux frères qui nous arrivent. L'industrie canadienne a pris un développement considérable depuis quelque temps, mais la main d'œuvre nous fait souvent défaut. Eh bien, le retour de nos compatriotes nous fournit une occasion d'engager de bons ouvriers et en même temps de fixer définitivement au milieu de nous des honnêtes gens qui n'auraient jamais dû nous laisser.

OSCAR DUNN.

RÉPONSE.

Dans notre dernier numéro, sous le titre *Variétés*, il est paru quelques plaisanteries dont plusieurs personnes ont cru devoir se plaindre. Sans examiner leurs griefs, je dois dire que ces petits écrits étaient sur galées depuis longtemps dans les ateliers de *L'Opinion Publique*, que je les ai lus pour la première fois dans le journal même, et que je n'en prends point la responsabilité.

Par la même occasion, je ferai observer à nos correspondants qu'ils doivent faire connaître leurs noms en nous adressant leurs productions. Cette remarque s'adresse en particulier aux auteurs de la vie de Mgr. Manning et de l'hon. J. E. Turcotte; nous serions enchantés de les connaître.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

Il est rumour que M. Dorion a offert un portefeuille à M. Irvine, procureur-général dans le gouvernement local de Québec, et que M. Irvine aurait refusé cette avance.

Le *Telegraph* de St. Jean, N.-B., dit que M. Mitchell ne se rangera pas carrément dans l'opposition, qu'il prendra une attitude indépendante des deux partis, et qu'il finira sans doute par adhérer au ministère actuel.

Le même journal dit que le cabinet Mackenzie se propose de compléter l'investigation dans l'affaire du Pacifique.

On annonce la publication prochaine d'un volume par M. Buies, intitulé *Chroniques, humeurs et caprices*.

M. Charles Nolin, député-shérif de St. Jean d'Iberville est nommé shérif en remplacement de M. Dufresne, délégué.

On télégraphie d'Ottawa à la *Minerve*:

La ville d'Ottawa est en émoi au sujet du banquet donné à Sir John A. Macdonald et aux députés qui ont fait partie de l'ex-ministère.

Des tonnerres d'applaudissements et des acclamations sans fin ont accompagné la marche de Sir John au Russell House. Les rues étaient encombrées de voitures sur tout le parcours.

Sir John adressa quelques mots à la masse des auditeurs qu'il l'applaudirent à outrance.

Ce fut une nouvelle manifestation d'estime envers le grand citoyen, lorsqu'il entra dans l'hôtel.

Le maire Martineau occupait le fauteuil. A la droite se trouvaient Sir John, les honorables MM. Tupper, O'Connor, Sénateur Carvall, M. Alonzo Wright et les députés de la Colombie Anglaise.

Les membres les plus distingués de la ville d'Ottawa occupaient les autres sièges.

Le secrétaire de l'association libérale conservatrice, lut alors des lettres d'excuse reçues des messieurs suivants: A. J. Beatty, J. W. Hamilton, Thomas White, Sir Francis Hincks, les évêques d'Ottawa et d'Ontario.

Ces deux derniers messieurs exprimaient leurs regrets de ne pouvoir pas assister au banquet vu leurs nombreuses occupations, mais ils concouraient à l'objet que l'assemblée avait en vue. Leurs lettres étaient si flatteuses pour ceux que l'on voulait honorer qu'elles furent accueillies avec un enthousiasme indescriptible.

Après les toasts d'usage, le maire Martineau porta la santé de Sir John A. Macdonald et des membres de l'ex-cabinet.

Les réponses de Sir John, du docteur Tupper, de l'hon. M. Mitchell et M. O'Connor furent des discours vraiment remarquables. Ces messieurs ont fait connaître leur position actuelle et ont déclaré qu'ils entreprenaient une loyale opposition aux ministres qui les ont supplantés.

Le *Nouveau-Monde* propose que M. Letellier de St. Just soit nommé président du Sénat, à la place de M. Chauveau, et qu'il garde son siège dans le cabinet.

Le *Nouveau-Monde* se montre bien disposé pour les nouveaux ministres, le *National* le défend avec énergie, la *Minerve* ne perd pas une occasion de l'attaquer.

On dit que M. Chs. Laberge va être nommé juge et que M. L. O. David le remplacera à la rédaction du *National*.

On écrit d'Ottawa:

On a institué des poursuites en dommages, sous l'autorité de l'acte de l'indépendance du parlement, contre MM. Tilley, Crawford et Hugh McDonald, et il est probable que les cours auront à statuer sur la légalité de leur conduite et de leurs nominations.

La nomination de M. Crawford à la place de lieutenant-gouverneur d'Ontario nécessitera une élection dans Toronto ouest. A une réunion des conservateurs le 12 du courant, Sir John Macdonald a été choisi comme candidat du parti.

On prétend que si Sir John accepte la candidature, M. Blake se présentera contre lui. Ce serait une belle lutte.

Nous lisons dans le *Collingwood Enterprise*:

Ayant appris que, dans le but d'éviter ceux qui le poursuivaient, M. Riel avait l'intention de s'embarquer sur le *Chicora* partant de ce port pour Manitoba, notre actif constable en chef a envoyé, samedi dernier, le télégramme suivant au procureur-général d'Ontario.

"Hon. O. Mowat,
Procureur-général,
Toronto.

"Puis-je arrêter Riel sans mandat? La récompense est-elle encore bonne?"

"JAMES THOMPSON,
Constable en chef.

"Collingwood, le 17 nov. 1873."

Lundi, après le départ du bateau, il a reçu la réponse suivante:

"Par télégramme du *Rossin House*,
Toronto.

"A JAMES THOMPSON,
Collingwood,

Un mandat semble nécessaire. La proclamation offrant une récompense n'a pas été révoquée. Pourquoi faites-vous cette demande? Riel étant maintenant membre du parlement, les autorités d'Outaouais doivent s'occuper de la chose.

"J. G. Scott,
Pour le procureur-général Mowat.

"3 nov. 1873."

Dans sa dernière correspondance parlementaire, M. Anglin, écrit ce qui suit:

"Il reste à voir si le nouveau cabinet est aussi fort que ses amis pourraient le désirer. On rapporte que déjà plusieurs des partisans du gouvernement conservateur ont promis de rendre justice—*fair trial*—au ministère actuel. D'un autre côté, il y a quelques-uns des membres de l'ex-opposition qui doutent que les principes pour lesquels ils ont fait de tels sacrifices soient représentés dans le nouveau ministère."

On sait que M. Anglin s'attendait à entrer dans le nouveau cabinet comme représentant des Irlandais catholiques. Dans les lignes qui précèdent il fait allusion à la question des écoles.

La *Minerve* publie les documents suivants:

Québec, 17 oct. 1873.

Cardinal Barnabo, Rome,

Gouvernement civil de Québec doit-il et peut-il accorder érection civile de paroisse de Notre-Dame de Toutes Grâces, basée sur décret de l'évêque de Montréal non-réformé suivant teneur du décret apostolique du 17 mars dernier et non approuvé par l'archevêque.

Réponse immédiate par télégramme.

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Réponse.

Rome, 10 oct. 1873.

Archevêque, Québec,

Attendre résolution Congrégation fin novembre. Suspendez tout.

BARNABO.

Le *Globe* dit que si l'ancien gouvernement a promis l'amnistie à Riel, le ministère actuel doit tenir cette promesse, mais que si tel n'est pas le cas, Riel doit être traduit devant les tribunaux comme tout autre criminel.

Le *Citizen* désire savoir si, maintenant que les grils ont le contrôle des affaires de la puissance et de la province d'Ontario, ils feront des efforts pour punir Riel; jusqu'ici le gouvernement d'Ontario a voulu jeter la responsabilité sur le gouvernement fédéral.

Le *Citizen* pense que maintenant il n'y a plus d'excuse pour retarder son procès.

On lit dans le *Franco-Canadien*:

M. Mathevon, industriel français établi depuis quelque temps à Montréal, se trouvait à St. Jean ces jours derniers pour sonder le terrain et voir s'il lui serait possible de réaliser un projet dont il a, en effet, fait part à quelques-uns de nos principaux concitoyens. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un établissement pour fabriquer le velours de soie.

C'est encore là une industrie toute nouvelle dans le pays et qui ne peut manquer de réussir moyennant une certaine somme... de bonne volonté.

Il est de fait que la question pécuniaire, qui certe mérite considération dans une affaire comme celle-ci, semble assez facile à résoudre. Un capital souscrit de \$20,000 dont une part seulement serait payable comptant, suffirait pour mettre en opération une douzaine de métiers, nombre qui ne pourrait que se décupler en fort peu de temps. M. Mathevon prendrait lui-même des parts au montant de \$4,000 dans le fonds social de la compagnie qui serait fondée à cette fin. On ferait venir immédiatement de France l'outillage voulu, et les opérations commenceraient le printemps prochain.

D'après ce que nous avons pu voir le projet est quelque chose de réalisable et offre des garanties réelles de succès. En avant donc, e. à l'œuvre.

La législature provinciale de Québec est convoquée pour la dépêche des affaires, le 4 décembre prochain.

Les relations entre les nouveaux ministres et le Gouverneur-Général, affirme *L'Événement*, sont très-cordiales, quoiqu'on en ait dit. En recevant les nouveaux ministres, Lord Dufferin leur a dit: Messieurs, de même que j'ai suivi l'avis de mes anciens ministres, de même je suivrai le vôtre en tous points.

Le ministère a confirmé les nominations de lieutenants-gouverneurs, de juges et de sénateurs faites par Sir John avant de donner sa démission.

Le *Times* d'Ottawa s'est déclaré carrément en faveur du ministère. On dit que des arrangements ont été conclus pour mettre ce journal complètement sous le contrôle du gouvernement, M. McLean, du *Globe*, en est le rédacteur en chef.

La loi, passée par le parlement fédéral, qui pourvoit à faire vérifier la validité des élections devant les tribunaux, est devenue en force le 1^{er} novembre. Ces tribunaux doivent être constitués par les gouvernements locaux, ou, à leur défaut, par le cabinet d'Ottawa. Le ministère de Québec s'est prévalu de cette loi, en organisant une cour qui siégera à Québec et à Montréal.

CAUSERIES AGRICOLES.

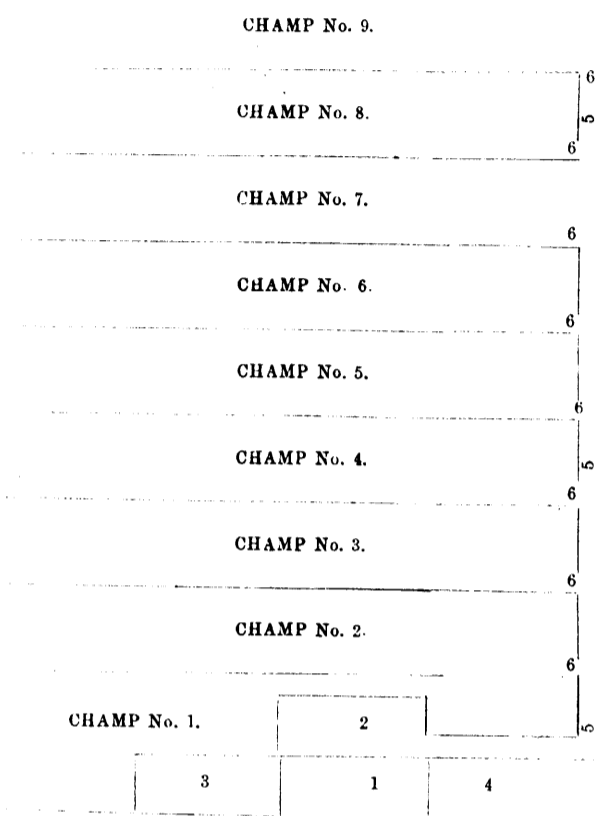
(Suite.)

Le 25 juin dernier je me dirigeais vers cette maison du Capitaine B sous le toit de laquelle j'avais rencontré une hospitalité si bienveillante en février 1872. Encore à distance j'aperçus flottant au haut du mai notre beau drapeau canadien avec son castor et ses feuilles d'érable; cela me fit supposer que la St. Jean-Baptiste n'avait pas trouvé que des indifférents parmi les habitants de cette campagne reculée. En effet la veille, "Bois-joli" (c'est ainsi que le Capitaine avait baptisé sa résidence) avait été le théâtre d'une petite fête qui, pour être sans pompe et sans éclat, n'en valait peut-être pas moins ces brillantes démonstrations des villes, au milieu desquelles l'esprit de parti et la politique osent souvent montrer la tête pour tout gêner. Un feu de joie, des chansons patriotiques, des coups de fusils, un gai dîner à l'ombre du bocage, des discours sans apprêts, sans prétentions, mais aussi sans but déplacé, sans allusions malsonnantes, voilà comment se passa cette belle journée pour le Capitaine B. et ses amis.

Après les bonjours usités et une cordiale réception dont je fus l'objet de la part du Capitaine B., ce dernier me fit sur la fête de la veille un récit enchanteur dont je ferai grâce à mes lecteurs pour les entretenir sur la ferme de mon hôte. Lors de ma première visite la température était à 20 degrés au-dessous de zéro et il nous fallait suivre des défilés à travers des montagnes de neige pour gagner les bâtisses de la ferme; mais au moment de la seconde l'été régnait sur la nature, les arbres étaient revêtus de leur riche et vert feuillage, les rayons vivifiants du soleil activaient partout la végétation, je pouvais alors parcourir la ferme dans toute son étendue, apprécier l'état amélioré du sol et me rendre compte de la valeur du système suivi par le Capitaine B.

Comme on le sait le Capitaine B. soumet sa ferme à la rotation de 9 ans et pour cette raison elle est divisée en neuf champs au moyen de *travers*, une allée établie le long de la clôture mitoyenne permettant de communiquer d'un champ à l'autre. Le plan suivant représente cette ferme telle que divisée: chaque champ, moins le no. 1 dont il faut déduire le site des bâtisses, du verger etc., offre une superficie d'à peu près 13½ arpents.

Plan de la Ferme divisée en 9 Champs.



Explications: 1, site de la maison et dépendances; 2, grange, étables, etc.; 3, verger et jardin potager et arbres fruitiers; 4, étable et bœgacé d'agrément; 5, 5, 5, allée conduisant aux divers champs; 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, barrières fermant l'entrée de chaque champ.

Lors de ma visite le champ No 1 était semé partie en blé et partie en orge. Inutile de dire que ce champ avait une magnifique apparence; car l'année précédente toute sa surface avait été engraisée et cultivée en pommes de terre, en carottes, et en betteraves. L'an dernier, dans huit arpents de terre ainsi préparée le Capitaine B. récolta 200 minots de beau blé, et les autres espèces de grain rapportaient autant en proportion: nul doute que la moisson de cette année a dû le payer également bien. Le Capitaine B. a pour règle de ne jamais semer de blé autrement que sur une terre qui a été laissée en repos pendant quelques années et puis enrichie par un abondant engrais. Aussi le blé entre-t-il généralement dans la neuvième année de la rotation, la graine de foin étant semée en même temps.

Si on se demande comment il peut se procurer assez de fumier et assez de main d'œuvre pour cultiver autant de légumes chaque année, il suffit de dire que le Capitaine vend peu de grain, pas de foin du tout et qu'il fait consommer tous ses fourrages sur sa ferme. Il possède 12 vaches laitières de race canadienne mais bien choisies. Ces vaches, tenues en été sur un riche pâturage, donnent un lait abondant durant cette saison, et de plus entrent en hivernement bien grasses et en bonne santé. Une fois à l'étable elle reçoivent trois fois par jour du foin et de la paille mêlés et hachés ensemble, puis le matin et le soir une portion de légumes. Elles ont de la litière jusqu'aux genoux, elles sont peignées et brossées tous les jours, l'air de leur étable est sans cesse renouvelée au moyen de ventilateurs. On conçoit que soumises à un pareil régime, elles doivent fournir un fumier riche et abondant.

Chaque automne le Capitaine B. achète, à très-bas prix, des bêtes à cornes qu'il engraisse à l'étable au moyen de légumes, de foin et de grains moulus et qu'il revend aussitôt pour la boucherie. Cette spéculation augmente encore la masse du fumier à être enfoui dans le sol au printemps.

Un troupeau de soixante moutons hivernés à même le fourrage de la ferme apporte encore son contingent d'engrais.

Le Capitaine B. possède quatre belles juments canadiennes qui lui permettent de se livrer à l'élevage: le foin, l'avoine et les légumes consommés à l'écurie contribuent également à fournir le fumier nécessaire pour engraisser parfaitement chaque année au moins la moitié d'un champ.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

Les Pilules du Dr. Colby guérissent la constipation.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A Northboro, Mass., le 29 octobre, la dame de M. J. H. Desrosiers, un fils.

DÉCÈS.

A la résidence de son grand-père, P. L. Croze, marchand épicer, Montréal, Mélanie, enfant de Napoléon Grignon, âgée de deux mois. A Houghton, Mich., à la résidence de son frère, Joseph Croze, Fils de Croze, épouse de Napoléon Grignon, décédée le 13 octobre dernier, âgée de 26 ans.

PEAUX-BLANCHES
ET
PEAUX-ROUGES

(Dramas de l'Amérique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(Suite.)

" Il y a une huitaine d'années, le Congrès, de concert avec la législature de l'Etat de Michigan, décida que le chemin de fer serait remplacé par un canal. Ce qui était difficile, ce n'était pas de s'entendre avec Washington et Lansing, mais de trouver des entrepreneurs qui, en échange d'une énorme avance de fonds, consentissent à recevoir des terrains sans valeur actuelle et susceptibles d'en acquérir seulement par suite de l'ouverture même du débouché. On ne doit pas perdre de vue qu'à cette époque, le bassin du lac Supérieur, sans communication autre que celle de la rivière Sainte-Marie avec le continent américain, était un vrai pays perdu, tout à fait sauvage, d'un avenir très problématique. On y exploitait déjà des mines de cuivre, mais il était encore fort douteux que l'industrie métallurgique réussit jamais à faire entrer cette contrée isolée dans le cercle de l'activité américaine. Il n'y avait certainement pas six mille habitants travaillant aux mines ou vivant d'un commerce de pacotilles sur les rives du lac. Par le fait, il ne s'agissait pas de créer un débouché pour une population déjà existante, mais de créer une population par l'ouverture d'un débouché; méthode générale aux Etats-Unis, et inverse de celle que nous employons en Europe.

" Dans cette affaire, comme dans tant d'autres, le génie des entreprises hasardeuses, qui fait la passion et la force des Etats-Unis, n'a pas reculé devant le calcul des mauvaises chances. Une compagnie de Boston a accepté les terres et s'est engagée à construire le canal. Le marché, conclu sur ces bases, a été rapidement exécuté. Au mois de juin 1855 la Compagnie a fait remise du canal à l'Etat, qu'il l'exploite à son profit.

" Ce magnifique ouvrage a coûté environ sept millions de francs. En contemplant les vastes solitudes qui l'entourent, la nature sauvage, grandiose et glaciale, dont il constate la puissance vaincue, semblable à un sceau mis par l'industrie humaine sur sa nouvelle conquête, on ne peut s'empêcher d'admirer l'audace du peuple qui ne craint pas de se lancer dans de pareilles entreprises aux extrémités perdues de son immense territoire.

Il faut une heure et demie ou deux heures à un bateau à vapeur pour traverser les écluses et faire le chargement et le débarquement des marchandises appartenant au commerce de Sainte-Marie.

" Sainte Marie est plutôt une bourgade qu'une petite ville. Les maisons, presque toutes à un seul étage, sont en bois et isolées les unes des autres, double caractère propre à tous les centres de population des pays situés vers l'extrême nord, soit dans le nouveau soit dans l'ancien monde. Les habitants sont au nombre de deux mille environ. Le fond de cette population, la partie fixe et attachée au pays de père en fils, provient d'un croisement d'anciens colons français avec la race indienne. Ces métis parle encore presque tous le français et appartiennent à la religion catholique. Quant à leur caractère ethnique, c'est une moyenne entre le type caucasique et le type de la race rouge: peau foncée, cheveux noirs, durs et abondants, os de la face (principalement l'os et le cartilage nasal) très-proéminents. Ils n'ont pas, il faut le dire, l'ardente activité des Yankees, leur aptitude à amasser et à risquer les dollars, le génie du commerce, de l'industrie et de la spéculation. Ils sont sédentaires, bornés dans leurs desirs, timides, mélancoliques, toujours prêts à céder la place aux autres. C'est bien là la descendance mélangée de deux races vaincues et dédaignées: au milieu des populations anglo-saxonnes. Elle a trop de sang français pour devenir américaine. Elle n'en a pas assez pour conserver et faire respecter sa nationalité!

" Au milieu ou au-dessus de ce petit peuple de fermiers, manœuvres, pêcheurs et chasseurs, s'agit la colonie américaine, composée de marchands de pacotilles, aventuriers, spéculateurs de terrains et de mines, population d'une âpreté au gain et d'une mobilité extrême, qui promène sur toute la ligne des bords du lac son existence nomade, essayant de tout fondant et abandonnant les villes avec une égale facilité. Son activité se dépense à escompter, par tous les moyens et sous toutes les formes possibles, les espérances de richesses que l'exploitation d'une région presque vierge laisse entrevoir.

Tel se présentait, en 1856, le Sault-Sainte-Marie, tel à peu près il se montre au moment où nous écrivons; voyons, maintenant, ce qu'il était une vingtaine d'années auparavant,—à l'époque de notre récit.

CHAPITRE III.

L'INGENIEUR FRANÇAIS.

Comblez à demi le canal, supprimez le chemin de fer, et le paysage du Sault Sainte-Marie sera, aujourd'hui, à peu près semblable à ce qu'il était en 1837.

Dans le village aussi, il nous faudra supprimer ces riants maisonnettes blanchies à la chaux, le Chippewa-Hôtel, un temple protestant construit avec goût, une douzaine de magasins fort bien approvisionnés. Et quoi encore? Ah! les trottoirs en planches qui bordent les rues, et le pavillon, d'apparence quelque peu aristocratique, où se tient la mess des officiers de la garnison du fort Brady.

Au lieu et place de ces modernités, nous aurons des cabanes moins élégantes, des voies passagères plus fan-gueuses ou plus poudreuses, suivant la saison, et des groupes de wigwams, en peaux de bison, tout autour de la localité.

Le nombre des Bois-Brûlés, et des blancs ne sera pas aussi considérable; mais la quantité des Peaux-Rouges sera double. La fanfare du coq domestique ne réveillera point les habitants, mais, fréquemment encore, les jappements du coyote, le beuglement du bœuf sauvage, le gloussement de la poule des prairies, troubleront leur sommeil.

Si, sur la place publique, on voit déjà parader le soldat de l'Union Fédérale, souvent, aussi, on y entend encore le terrible cri de guerre de l'Indien.

Si, au pied des Rapides, la noire fumée des navires à vapeur se marie rarement à la poussière argentée des ondes, des centaines de canots d'écorce, dirigés par d'intrépides bateliers, sautent journellement les perfides écueils, au risque de se briser mille fois, et sans que leurs conducteurs aient, un instant, souci du péril auquel ils s'exposent.

A présent, des milliers de touristes vont, chaque année, par trains de plaisir, visiter le Sault-Sainte-Marie. La civilisation, la police, le luxe, l'ont envahi; la crinoline, c'est tout dire, y a porté ses cerceaux.

Il existe,—qui l'eût cru, grand Dieu!—une gazette dans cette région naguère si complètement ignorée, une gazette à prétentions spirituelles, encore, le *Lake Superior Journal*. N'allérait-elle pas, dernièrement, les voyageurs, curieux de parcourir les merveilles de son site, par un pompeux article, duquel nous détacherons cette ligne:

" As-tu jamais vogué sur une gondole à Venise?" n'est plus une question. Maintenant, on demande sans cesse: " As-tu jamais sauté les Rapides de Sainte-Marie dans un canot d'écorce?" Quiconque est capable de répondre affirmativement à cette intéressante question, peut se vanter d'avoir joui du plus agréable divertissement qu'il soit possible de se procurer sur l'eau.

Tout en faisant mes réserves pour la vanité de clocher qui a présidé à la rédaction de cette réclame, j'avoue que le divertissement a quelque chose de fascinateur comme l'abîme, et que la scène dont on jouit sur le bord de la chute est fort émouvante.

M. Pisani, qu'on ne saurait accuser de partialité aveugle, en parle en ces termes:

" C'est un des plus beaux spectacles de l'Amérique. L'eau bouillonne et tourbillonne comme si elle s'échappait du coursier d'une roue hydraulique; seulement le coursier a quinze cents mètres de large et quinze cents mètres de long. L'eau n'a guère plus que cinquante, quatre-vingt centimètres, un mètre, au plus, au-dessus des rochers sur lesquels et au milieu desquels elle bondit. Sans écouler précisément, elle a une teinte blanchâtre très-prononcée qui contraste avec le bleu profond de la rivière en amont et en aval de la chute. Dans certains endroits où l'écartement des rochers et la grandeur de leurs dimensions forment des enfoncements profonds, en voit de dessiner d'énormes vortex d'une vitesse de rotation effrayante. Dans d'autres, la crête des rochers dépasse les vagues qui semblent leur livrer un assaut furieux. On dirait, par moments, que cette prodigieuse somme de force vive appartient à quelque être animé, faisant des efforts désespérés pour entraîner ces petits points noirs, immobiles et inébranlables, alors que tout a cédé autour d'eux. Le fracas de ce bouillonnement immense est assourdissant, quoique nul écho ne soit renvoyé par les noires forêts de sapins qui couvrent les rives plates et noyées du fleuve.

Un de ces vortex ou entonnoirs, comme, dans son langage éloquent figuré, les appelle le peuple canadien-français, a reçu le nom de *Trou de l'Enfer*.

Il s'ouvre à une portée de fusil du village, entre deux chicots, dont l'un, pointu comme une aiguille, émerge à trois pieds de la surface de l'eau, et l'autre forme un bloc de granit empâté dans le rivage.

Ce bloc peut avoir quatre mètres d'élévation: il est couronné par une plate forme étroite, du haut de laquelle on plane sur la cataracte.

Une distance de trois à quatre pas au plus sépare les deux rocs.

C'est dans cet intervalle que les eaux se précipitent et roulent sur elles-mêmes avec une rapidité vertigineuse et une violence particulière, cavernes, qui domine le bruit général de la chute. Nonobstant son étroitesse, le *Trou de l'Enfer* est fatal à toute créature vivante que le sort lui a jetée.

La tradition lui prête un nombre de victimes incroyable et ces victimes, rarement il les rend,—sinon broyées, hachées,—cadavres informes, méconnaissables.

Malheur à qui l'affronte, malheur à qui ne le sait éviter!

La sinistre renommée qu'il s'est acquise, le *Trou de l'Enfer* l'avait déjà en 1837.

Cependant, malgré la terreur dont il était entouré et le peu de sécurité que paraissait offrir le rocher qui lui sert de margelle du côté de la rive,—car ce rocher semble frémir sans cesse sous les pieds,—en 1837, comme de nos jours, c'est à cet endroit que les curieux venaient contempler les Rapides.

Par une belle et piquante matinée du mois de mai de cette année-là, debout sur la Pierre-Branlante,—ainsi la désignent les habitants du Sault-Sainte-Marie,—un jeune homme, grossièrement mais confortablement vêtu d'un paletot et d'un pantalon de drap noir, d'une casquette de même étoffe, retenue sous le menton par un cordon, et de fortes guêtres en peau, qui lui montaient jusqu'au-dessus du genou, considérait d'un œil attentif le panorama déployé devant lui.

Ce personnage n'était pas beau, dans l'acception vulgaire du mot; mais la franchise, le courage respiraient dans sa physionomie hautement intelligente.

De longs cheveux noirs bouclés ondulaient librement sur ses épaules à la brise du matin.

Il portait une barbe de même couleur, courte et bien fournie, que caressait souvent sa main gauche. Dans la droite, il tenait un marteau de géologue, armé d'une hachette qui flamboyait aux rayons du soleil levant.

A sa tournure, à son costume, il était facile de voir que ce jeune homme était étranger au pays.

—Une riche contrée!—murmurait-il en bon français;—et penser que nous l'avons perdue... perdue par notre faute!... qu'elle appartient maintenant en partie à nos

mortels ennemis les Anglais, dont le drapeau flotte triomphalement de l'autre côté de cette rivière ! Ah ! s'il était possible de reconquérir.

A cette pensée, il se prit à sourire :

—Allons, Adrien, continua-t-il gaiement, es-tu fou, mon ami ? Toi, expulsé de l'École polytechnique pour insubordination la dernière année de ton cours, au moment de passer officier dans le Génie ; toi, obligé de t'engager dans un régiment de Dragons et parvenu à grand-peine au grade de maréchal-des-logis-chef au bout de sept ans de service ; toi, à présent, simple ingénieur d'une compagnie en embryon, tu réverais batailles, victoires !... Laisse là les affaires politiques, mon ami. Tu as passé la trentaine. Assez de bêtises comme ça. Songe à faire tout doucement ton bonhomme de chemin.

Un instant après, il ajouta, en se frappant sur la poitrine :

—Ça ne fait rien ! On est toujours Français, même en Amérique : et quand on voit tout ce que nous possédions, tout ce que ces coquins d'Anglais nous ont volé.

Comme il en était là de son monologue, l'apparition d'un canot qui s'engageait dans les Rapides changea le cours de ses idées.

Ce canot d'écorce blanche, orné de figures rouges et bleues, était monté par un Indien.

—Le malheureux ! Mais il va se suicider ! s'écria Adrien ignorant encore que, d'habitude, les Peaux-Rouges sillonnent dans leurs frêles esquifs, avec la légèreté de l'oiseau ces abîmes inexorables.

Il venait de pousser cette exclamation, quand le canot saisi par un courant, fut entraîné dans le Trou-de-l'Enfer, où il évolua cinq ou six fois, en décrivant des cercles de plus en plus étroits, et plus en plus rapides, et s'enfonça pour ne reparaitre jamais.

Le drame ne dura pas vingt secondes.

Un moment épouvanté, sentant frissonner sous lui la roche sur laquelle il se tenait, Adrien avait fermé les paupières, croyant que le cercueil liquide allait s'ouvrir encore pour le recevoir et l'engloutir avec le canot qu'il avait vu submerger si promptement.

Prolongée, cette hallucination eût pu être funeste au jeune homme. Par bonheur, elle fut passagère comme la cause qui l'avait produite.

Adrien rouvrit les yeux.

Ses regards se portèrent machinalement, quoique avec effroi, sur le gouffre.

D'abord, il ne vit rien, n'entendit rien que le grondement des eaux en furie.

Mais bientôt, au milieu des flots, il aperçut une tête, puis l'extrémité supérieure d'un corps humain cramponné au rocher, vis-à-vis et à quelques pas de lui.

Le malheureux s'épuisait en efforts pour résister au tourbillon qui, comme un serpent affamé, lui serrait les reins, les cuisses, les jambes dans ses anneaux multiples. Cet infortuné, c'était l'Indien.

Il ouvrait la bouche toute grande, il criait, il implorait du secours ; cela se voyait, cela se comprenait, mais cela n'arrivait pas aux oreilles.

Adrien était brave.

S'il eût pu sauver la victime au péril de ses jours, il l'eût fait, il se fut jeté à la nage.

Il n'y fallait pas songer. Au lieu d'une proie, l'abîme en aurait dévoré deux.

Courir au village ! Le temps ne pressait-il pas trop ?

Adrien cherche, cherche autour de lui. Il n'y a pas une perche !

Inspiration du ciel ! Voici un bouleau qui a crû, en ligne diagonale, dans une infractuosité de la Pierre-Branlante, au-dessus du Trou-de-l'Enfer. L'arbre est grand, pas très-gros. Adrien se glisse à la racine. D'une main il se tient au rocher, de l'autre il porte avec sa hachette de vigoureux coups au bouleau qui fléchit, se penche, chancelle, tombe transversalement dans les Rapides.

—Gare ! crie le jeune homme, sans songer à l'inutilité de cet avertissement.

Sa voix se perd dans le roulement de la cataracte.

Pendant le bouleau, tranché aux trois quarts, reste attaché, à son pied, par des ligaments, tandis que, accroché par les branches aux écueils des Rapides, son tronc forme une passerelle sur le Trou-de-l'Enfer.

Mais en s'abattant, quelques rameaux ont atteint l'Indien, que l'on ne distingue plus.

Adrien s'élança sur l'arbre. Il arrive à l'endroit où le sauvage a été immergé.

Une de ses mains apparaît encore crispée au rocher.

Dubreuil casse les branches du bouleau, s'agenouille sur son pont improvisé, tend le bras, saisit cette main, et, déployant toute sa vigueur, il ramène à la surface la tête et le buste du Peau-Rouge.

Mais celui-ci est affaibli, brisé par la lutte effroyable qu'il a soutenue, qu'il soutient encore.

Du geste, plutôt que de la voix, le Français l'encourage, tandis que, lui passant les bras autour de son cou, il s'arc-boute, se relève peu à peu, et finit par le tirer entièrement de l'entonnoir.

—Sauvé ! et j'en remercie Dieu ! dit le brave Adrien, en s'essayant le front, après avoir déposé le sauvage sur la tête du bouleau, dont une partie seulement trempe dans la rivière.

Comme il murmurait cet acte de reconnaissance, l'arbre resté jusque-là à peu près immobile, s'ébranle.

Les filaments qui l'assujétissaient à sa racine ont cédé sous le poids des deux hommes ; ils s'allongent ! ils rompent !

Le Trou-de-l'Enfer hurle déjà plus fort ; plus vite, plus vite et plus vite il roule ses mortelles spirales. Dans un froid linceul ensevelira-t-il donc deux cadavres au lieu d'un ?

L'Indien est là, impassible, résigné. Les lèvres remuent. Sans doute il a entonné un chant de mort.

Pauvre Adrien ! il songe à sa mère, à sa bonne et tendre mère qu'il ne reverra plus, qui jamais, non jamais, ne saura sa misérable destinée !

A elle ! à elle, la digne et vertueuse femme, sa pensée suprême ! car le dernier lien qui retenait le bouleau à la

rive s'en est séparé et déjà les vagues entraînent le tronç !

Mais non ; ils ne périront pas. La Providence ne le permettra point. Elle étend sur eux une main protectrice.

En glissant contre le rocher, le bout de l'arbre, coupé en biseau, rencontre une fente, il s'y arrête, s'y encastre. Et, loin de le desceller, les flots rageurs ne font que l'enfoncer plus profondément dans cette mortaise naturelle.

Moins d'une minute après, Adrien et son compagnon sont sur le rivage.

—On m'appelle Shungush-Ouscta, dit l'Indien au Français ; si jamais mon frère a besoin d'un bras pour le servir, qu'il se souvienne de ce nom.

—Comment, vous parlez ma langue ! demanda Adrien.

—C'est la langue des vaillants.

—Merci du compliment !

—Dans ma famille, la plus puissante des Nadoëssis, tout le monde le parle et l'écrit.

—Vous écrivez aussi le français ?

—Une Robe Noire l'apprit à mon grand-père, qui nous donna le secret de cette grande médecine.

—Mais pourquoi vous exposiez-vous au milieu de ces récifs dangereux ?

—Mon frère n'est-il donc pas Canadien ?

—Non ; je suis Français, répondit Adrien avec une nuance de vanité.

—Français de la vieille France ? reprit le sauvage d'un ton surpris.

—Oui, de la vieille France.

Shungush-Ouscta (le Bon-Chien) attacha sur son interlocuteur un regard de respectueuse admiration ; puis, se mettant à genoux devant lui :

—Mon frère, dit-il en tremblant d'émotion, me fera-t-il l'amitié de me donner la main ?

—Comment ! s'écria Adrien surpris, mais c'est avec le plus grand plaisir que je serrerais la vôtre, mon brave. Seulement, relevez-vous, je n'aime pas les gens dans une posture semblable.

Mais le Nadoëssis, prenant la main du Français sans changer d'attitude, la baisa révérencieusement.

Puis il dit en contemplant Dubreuil avec une sorte d'adoration :

—J'aime mille fois le jour où je t'ai rencontré, mon frère, car j'ai constaté que ta nation est aussi hardie, aussi adroite, que me l'avait dépeinte mon grand-père. Maintenant que j'ai vu un Français, un Français de la France, je n'ai plus rien à désirer.

—Mais ne restez pas ainsi prosterné devant moi, je ne suis pas une idole ! s'écria l'ingénieur, ne sachant trop s'il devait rire ou se fâcher.

Shungush-Ouscta se leva.

—Comment, dit-il, se porte notre chef, le Soleil ?

Pour le coup, Adrien crut avoir affaire à un fou.

—Je ne comprends pas, fit-il en secouant la tête.

Le Nadoëssis sourit d'un air fin.

—Mon frère, dit-il, craint que je ne sois un traitre. Mais, ni moi ni les miens n'avons accepté la violence des Habits-Rouges ou des Longs-Couteaux ; moi et les miens nous sommes restés fidèles à la France. Et toujours nous la servirons, elle et ses enfants.

En même temps, le Bon-Chien tirait de son capot une large médaille, pendue à son cou par un cordon de cuir.

—Elle vient de nos ancêtres ; c'est l'héritage du fils aîné dans ma famille, dit-il avec orgueil en la montrant au Français.

Celui-ci ne fut pas peu étonné de remarquer, sur cette médaille, l'effigie de Louis XIV, gravée en relief, dans un nimbe de rayons de soleil.

A la pile on lisait :

DONNÉE PAR NOUS

LOUIS XIV, ROI DE FRANCE, NAVARRE

ET

AMÉRIQUE,

AU

BRAVE CHEF DES NADOËSSIS.

C'était, en effet, un des symboles que les anciens gouverneurs français du Canada remettaient aux sagamos indiens quand ceux-ci avaient rendu des services à notre gouvernement.

Adrien saisit alors le sens de la question que Shungush-Ouscta lui avait faite par rapport à la santé du "chef, le Soleil."

Le soleil ne mourant pas, l'Indien croyait que Louis XIV vivait encore et éclairait le monde de sa lumière.

—Qui vous a donné cette médaille ? demanda-t-il.

—Mon père, qui l'avait reçue de son père, qui...

A ce moment, une voix agaçante comme le grincement d'un méchant couteau coupant du liège se fit entendre.

—Ah ! par exemple ! vous voilà dans un joli état, mar'chef ! j'en aurai des maux pour astiquer votre fournillement !

CHAPITRE IV.

JACOT GODAILLEUR.

C'était un étrange personnage que celui qui venait d'articuler cette apostrophe.

Imaginez, sur un corps maigre, sec comme un échalas, une tête piriforme, dont le profil figure une serpe ; des cheveux jaunes taillés en brosse ; des yeux à fleur de tête, surmontés de sourcils jaunes ; un nez d'une longueur phéométrale, et avec cela si pincé que les narines sont imperceptibles ; des moustaches jaunes mesurant quatre pouces, raides, coupant la face comme les bras d'une croix ; une bouche large à faire envie à un crocodile ; un menton qui semble avoir hâte de rattraper le cou, lequel, effilé, droit, guindé, a assez l'aspect, en y ajoutant le crâne, d'un point d'exclamation tourné en sens inverse ; imaginez cela, et vous aurez une idée approximative du portrait de maître Jacot Godailleur. Ah ! n'oublions pas : un visage osseux comme celui d'un Indien, gravelé, coururé, brouillé de petite vérole.

Le corps était à l'aventant. Les omoplates formaient

angle droit avec le col, angle droit avec les bras. Pour le buste, sa petitesse surprenait ; mais, en revanche, quelles jambes ! quels pieds ! Ils rappelaient à s'y méprendre ceux de feu don Quichotte.

A vrai dire, Jacot Godailleur n'avait pas que ce trait de ressemblance avec le brave chevalier de la Manche.

En l'examinant de près, soit au physique, soit au moral, on trouvait, entre lui et le héros de Cervantès, un air de famille qui faisait sincèrement douter que le premier eût été jamais le produit de l'imagination du second. Comme les physiologiste prouvent—ils l'affirment,—que les petits-fils empruntent généralement leur mine aux ancêtres, je suis assuré que le créateur de don Quichotte s'était, pour sa création, inspiré de l'un des aïeux de Jacot Godailleur.

Mais nous n'en sommes pas encore au plus pittoresque de notre description.

Une vingtaine de gamins, peaux rouges, peaux jaunes, peaux blanches, avaient suspendu leur jeu de la *bag-gai-way* ou de la crosse, pour suivre Jacot par derrière.

Et ils paraissaient ébahis !

Au milieu d'eux s'étaient même timidement glissées quelques femmes.

Et elles paraissaient stupéfaites !

Trois ou quatre hommes s'approchaient encore !

Et eux aussi paraissaient étonnés.

Le sujet de cet intérêt général, c'était Jacot ; oui, Jacot Godailleur, qui jamais, oh ! non, jamais n'avait été l'objet d'une pareille ovation.

Mais je dis Jacot Godailleur. Affaire de politesse. La vérité veut qu'on rende à César ce qui appartient à César.

Donc, il faut avouer de bonne foi que c'était à l'habit, non à l'homme,—quelle que fût d'ailleurs la distinction naturelle de celui-ci,—que les habitants du Sault-Sainte-Marie rendaient cet hommage de curiosité.

Un habit bien ordinaire pourtant : un uniforme de dragon.

Oui, un simple uniforme de dragon, petite tenue encore, s'il vous plaît.

Bonnet de police sur le coin de l'oreille, col de crin, veste d'écurie, pantalon de cheval, grandes bottes éperonnées.

Nous coudoyons cela tous les jours, sans y faire plus attention qu'à une blouse ou à un paletot.

Mais, autres pays, autres costumes !

On peut déclarer hardiment que jamais pareil équipement n'avait brillé au soleil du Sault-Sainte-Marie.

Là, tout le monde en était aussi émerveillé que nous le serions si un Peau-Rouge passait près de nous dans sa robe de buffle.

Le pantalon de cheval, rouge d'un côté, noir, ciré, lui-même de l'autre, faisait surtout l'admiration publique.

J'ajouterais qu'il accumulait dans l'esprit des admirateurs des sommes d'envie rien moins que favorables à la sécurité future du vêtement et même à la santé de son honorable propriétaire.

Cependant, Jacot Godailleur, la main droite légèrement infléchie et la paume en avant, à la hauteur de son bonnet de police, le bras gauche collé le long de la hache, le petit doigt de la main sur la couture du pantalon, les jambes rapprochées, le corps droit, immobile, répétait, en faisant son salut militaire :

—Ah ! par exemple ! vous voilà dans un joli état, mar'chef ! j'en aurai des maux pour astiquer votre fournillement !

Pour bien rendre l'intonation qu'il donnait à son "maux," il faudrait renfoncer ce terme de trois accents circonflexes.

Pourquoi la langue écrite est-elle si pauvre, la langue parlée si riche !

Entendant cette interjection, l'ingénieur se retourna.

Mais l'Indien ne bougea pas de place.

—Tiens, c'est toi, Jacot ! dit Adrien.

—Jacot Godailleur, pour vous servir, mar'chef.

Et le dragon fit trois pas en avant avec toute la précision réglementaire.

—Serait-ce, dit-il, un effet de votre bonté, mar'chef, de me permettre, mar'chef....

—Allons, explique-toi !

—En deux mots, mar'chef, je désirerais, mar'chef, si ce n'était la crainte, mar'chef....

—Tu veux savoir pourquoi je suis mouillé ?

—Tout juste, mar'chef. On voit bien que vous êtes allé aux écoles ; devinez tout, vous, mar'chef !

—C'est, reprit l'ingénieur, que j'ai aidé cet Indien à se tirer de la rivière où son bateau avait chaviré.

—Ce particulier là ! fit Jacot avec une moue méprisante et en étirant ses moustaches pour en augmenter la rigidité.

—Oui, ce particulier-là ! répondit l'ingénieur d'un ton souriant.

Et s'adressant au Peau-Rouge :

Voici encore un Français ! lui dit-il.

—Oui, Frrrançais, mille carabines ! corrobora Jacot Godailleur.

Le Bon-Chien se tourna alors vers le dragon.

—Il porte, dit-il lentement et d'un air dédaigneux, l'habit des Anglais.

—Anglais, moi ! moi, Jacot Godailleur, un Anglais ! Qui est-ce qui vous a dit ça ? proféra le dragon d'une voix menaçante.

—Pourquoi ce casque rouge ? reprit l'Indien.

—Un casque ! il prend mon bonnet de police pour un casque ! Mais il est toqué, votre bonhomme, mar'chef !

L'ingénieur ne put s'empêcher de sourire.

Shungush-Ouscta continuait :

—Pourquoi ce pantalon rouge ?

—Parce que c'est l'ordonnance, imbécile ! répliqua Godailleur d'un air capable.

Adrien crut alors devoir intervenir.

—Parle avec plus de respect à cet homme, Jacot, dit-il : c'est un chef de tribu.

—Chef de quoi ?

—De tribu.

(A continuer.)

LOUIS COMTE.

Comte, le prestidigitateur, vient de mourir; sa vie est pleine d'anecdotes divertissantes. Il ne se contentait pas de vivre de son art, il s'en amusait. Il joignait à une singulière prestesse de main le don de la ventriloquie poussé à un degré merveilleux. Voici une anecdote de sa jeunesse, il se trouvait dans les environs de Valençay à l'époque où l'empereur Napoléon Ier, aspirant à s'emparer de la couronne d'Espagne, venait de faire enfermer dans ce château les Enfants qu'il avait attirés à la frontière. Il était difficile d'approcher de Valençay, parceque l'on craignait quelque coup de main. Comte, qui n'était pas connu dans le pays, paria d'y pénétrer. Il se rendit, un jour de marché, dans les environs de Valençay, et, sous les habits d'un paysan, marchanda un cochon. On le lui fit vingt écus. Comte prétendit que la bête ne les valait pas; et, comme la paysanne qui avait conduit son porc au marché affirmait le contraire, Comte lui objecta que le porc était ladre. Grande indignation de la marchande. "Mon porc, ladre! le plus beau porc du marché! Quelle horreur!" Là-dessus l'acheteur prit le plus sérieux du monde le cochon par l'oreille, et lui dit avec un imperturbable sang-froid: "Or ça, cochon, mon ami, parle sérieusement, sans crainte de ta maîtresse; estu ladre, oui ou non?"—Alors on entendit une petite voix flûtée, qui doit être certainement celle des cochons quand ils s'avisent de parler, répondre ainsi: "Ma maîtresse est une menteuse, je suis ladre." Vous devinez l'émoi et l'effroi de la pauvre femme; un cochon qui parle! Le bruit en courut dans toute la foire. Un sorcier! un sorcier! il y a un sorcier! Le garde-champêtre arriva un moment après, le sabre à la main, et, pâle et défilé, arrêta en tremblant le sorcier, qui paraissait fort paisible et que le cochon semblait avoir pris sous sa protection, car on entendait la petite voix flûtée qui avait qualifié la marchande de l'épithète de menteuse jeter au premier échelon de l'autorité administrative ce nom peu courtois: "Imbécile!"

Voilà Comte en prison. Le bruit de cette merveilleuse aventure arriva jusqu'au château, et le duc d'Asberg, qui y commandait militairement, ordonna qu'on saisît et qu'on amenât devant lui le cochon parlant. Ah! bien oui! le cochon ne parlait plus. La bête avait sans doute l'esprit contrariant, ou bien elle ne parlait qu'en présence du sorcier. On s'arrêta à cette dernière explication, comme plus vraisemblable, et l'on amena, par ordre du duc, le prisonnier, étroitement garotté, au château où il avait parié d'entrer. Quand l'homme et le porc furent en présence, le dialogue suivant s'établit: "Monsieur le cochon!" dit Comte de l'air le plus respectueux. L'animal ne souffla mot. "Monsieur le cochon, reprit l'orateur, de grâce dites-moi quelques mots, car vous voyez que le duc s'impatiente." Le cochon fit entendre un sourd grognement, bâilla comme un auditeur profondément ennuyé, s'étendit et sembla se disposer à dormir un somme. "Monsieur le cochon, reprit Comte d'une voix déchirante, vous voulez donc me perdre! un mot! de grâce, un seul mot!—Et depuis quand les paltoquets de ta condition parlent-ils la tête couverte à un pourceau de ma qualité?" répondit fièrement le quadrupède. Ici, étonnement général, stupeur du duc, consternation des valets. Comte fit observer à son interlocuteur à quatre pattes qu'ayant les mains garrottées, il lui était très difficile de lui ôter son chapeau. Sur cette observation, on délia les bras du sorcier, qui prit la tête du porc entre ses genoux, et renoua la conversation: "Don pourceau, aurez-vous l'insigne bonté de m'apprendre en présence de quels personnages j'ai l'honneur de me trouver?—Tu es devant LL. AA. RR. les Enfants d'Espagne, répondit la voix flûtée.—Et quel est le nom du sorcier?" demanda vivement un des jeunes princes à l'animal. —C'est le signor Louis Comte, célèbre prestidigitateur, répondit la voix flûtée, ventriloque et physicien ordinaire de Leurs Altesses Royales, si toutefois elles veulent bien lui accorder ce titre." Un éclat de rire général salua cette révélation, et les jeunes princes, à qui l'habile escamoteur avait fait un moment oublier la captivité où les retenait Napoléon, accueillirent volontiers la demande de Comte.

Comte, qui était dans tout l'éclat de sa réputation, fut mandé chez M. de Villèle, alors ministre. Inquiet des bruits qui avaient couru de soustractions considérables commises au jeu dans les salons les plus brillants de Paris, M. de Villèle voulait savoir s'il était possible, comme on le lui avait dit, d'amener à l'écarté, avec des cartes préparées, la retourne qu'on voulait,

et de choisir ses cartes. Comte l'en convainquit en faisant plusieurs tours devant lui.

Le ministre, tout en causant, reconduisit jusqu'à la porte de son cabinet Comte, qui, avisant l'huissier, dit à M. de Villèle: "Que Votre Excellence me permette de lui dire qu'elle a un huissier bien négligent.—Et comment cela?" dit le ministre.—Il n'y a pas même eu le soin de mettre sa chaîne." L'huissier porta à la fois ses yeux et ses mains sur sa poitrine, et demeura stupéfait en n'y retrouvant plus l'insigne de sa charge." Et je suis sûr que si Votre Excellence lui demandait l'heure, il ne pourrait pas la lui dire." L'huissier porta la main à son gousset, et, n'y trouvant pas sa montre, devint très pâle. "Alors, donnez-moi une prise de tabac et nous retrouverons peut-être tout cela," continua Comte. La tabatière avait déserté comme la montre. "Avez-vous au moins de l'argent pour acheter du tabac?" poursuivit Comte. L'huissier fouilla dans sa poche, plus de bourse. Il demeura pâle, interdit, confus, ne sachant s'il rêvait ou s'il veillait, lorsque Comte lui dit en lui indiquant un solliciteur qui attendait: "J'ai en idée que tout cela pourrait se trouver dans le chapeau de monsieur." Tout s'y trouva en effet, et, pendant que M. de Villèle riait de bon cœur, Comte sortit en répandant un déluge de billets dans le salon, et en répétant: "Je suis monsieur Comte, premier physicien du roi, et prestidigitateur de leurs Altesses Royales les Enfants d'Espagne," et la voix de fausset qui était sortie du cochon de Valençay répliquait aussitôt, comme un accompagnement nasalard: "C'est ce soir à huit heures, huit heures bien précises, prenez vos billets!"

VARIÉTÉS.

Le marquis de X... méritait les reproches les plus graves pour sa conduite envers sa femme, vertueuse et digne créature, qu'il délaissait pour une certaine baronne de Z... jeune veuve d'une grande beauté, peu riche, mais ayant de très-grands goûts de luxe et d'élégance. Le marquis, dit-on, était amoureux fou de sa maîtresse, chez qui il passait toutes les journées, et, se ruinait grand train pour elle, ne lui laissant le temps ni de former un vœu, ni d'avoir un caprice.

Un pareil abandon faisait souffrir le martyr à l'infortunée marquise, car elle aimait son mari, et elle ne songeait pas sans frémir que la fortune de la famille allait se fondre toute entière au creuset de cette passion insensée. Des explications entre elle et le marquis, des scènes cruelles avaient eu lieu; celui-ci avait maintes fois promis de s'amender; mais vainement. Un mot de la baronne avait suffi pour le ramener à ses pieds, tandis que la marquise restait seule, humiliée, désespérée.

La marquise, par un sentiment de dignité bien facile à comprendre, avait dissimulé avec soin à son fils unique, jeune homme de dix-sept ans, la cause de ses larmes. Elle aurait trop souffert si le respect dû au père de famille eût subi la moindre atteinte. L'adolescent l'avait bien souvent suppliée de lui confier le secret de ses douleurs; elle était restée muette.

Une conversation entendue par hasard dans un salon révéla la triste vérité au jeune Arthur de X... Il resta atterré, et depuis ce moment son humeur devint sombre, presque farouche. Il avoua à sa mère qu'il savait tout. Celle-ci n'eut pas la force de nier; elle annonça alors à son fils que, cette existence lui étant devenue insupportable, elle allait quitter la France et retourner dans sa patrie pour s'enfermer dans un couvent.

Sur ces entrefaites, elle fut frappée d'une grave maladie, et les médecins ne dissimulèrent pas que, dans l'état d'esprit où elle se trouvait, ses jours étaient menacés.

Bouleversé par la perspective d'un tel malheur, le jeune homme conçut et exécuta un horrible dessein. Il parvint à se faire inviter dans une maison où la baronne allait assez souvent passer la soirée. Pendant plus d'un mois, il guetta une occasion propice, et enfin il parvint à empoisonner la maîtresse de son père, en jetant une forte dose d'arsenic dans une tasse de thé qu'on venait de lui apporter sur un guéridon.

Cet enfant avait accompli son forfait avec tant de calme et d'audace, que l'attention d'aucun des assistants n'avait été éveillée. Le lendemain, la baronne succombait au milieu des plus atroces souffrances. Les médecins qui l'assistèrent à ses derniers moments, n'eurent pas de peine à constater la présence du toxique. Une enquête fut ouverte. Un mot prononcé par le jeune empoisonneur dans un élan de joie féroce, fut un trait de lumière; arrêté, il avoua tout.

Voilà la première version.

D'autres personnes, au contraire, assurent que la baronne menait une conduite irréprochable, et que la marquise n'avait aucun tort à reprocher à son mari. La pauvre baronne avait été la victime d'un halluciné. Le fils de M. X..., nature nerveuse et malade, cerveau exalté, aurait été atteint d'un dérangement des facultés mentales. Dans son délire, il aurait tout inventé, et, pour venger ces malheurs imaginaires, il aurait poursuivi son projet avec cette persévérance froide et méthodique que l'on constate bien souvent chez les fous quand ils ont une idée fixe.

Voilà un cas sur lequel les médecins aliénistes pourront exercer leur sagacité. Espérons qu'ils finiront par découvrir de quel côté est la vérité.

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jueuis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année.
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du Journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1. Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1. Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS seul chargé de l'administration du journal.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements,
Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an
PAR NUMÉRO..... 10 Centimes

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE:

1--CÔTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS

310--RUE ST. ANTOINE--519

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

Le SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de publications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa: l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanic's Magazine" comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrées à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle ou aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEORGE E. DESBARATS,
Éditeur-Propriétaire.

SALON DES MODES.

M^{ME}. ANNE DE FUNKAL venant directement de Paris, vient d'établir ici, rue de l'Université, No. 55, coin de la rue Ste. Catherine, 1^{er} étage, un salon des modes. Étant munie de chapeaux, parures, fleurs et gilets de la dernière mode, elle se recommande à la classe fashionable, en assurant une exécution prompte de toutes les commandes. 4-46-2 f

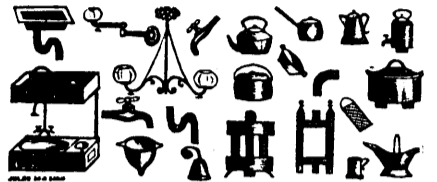
EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4 40-1 an.

GEORGE YON,

MARCHANT DE POÈLES,
PLUMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

Les effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de gorge, tel que la toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. À vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

4-2745

(Établi en 1850.)

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

"THE COOK'S FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-3822

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDÉS FAITES.

DRAPS, "TWEELS," CASHMIRE, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.
R. DEZIEL,
181, Rue St. Joseph.

4-2757

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL. 4-2555



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

LES COMMISSAIRES nommés pour construire le Chemin de Fer Intercolonial, dont nous avons publié qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la construction d'un "Terminus à eau profonde," à la Pointe-au-Père.

On peut voir les plans et devis, aux bureaux des Ingénieurs, à Ottawa et Rimouski, le et après le vingtième jour de NOVEMBRE prochain.

Des Soumissions marquées "Soumissions pour le Havre et ligne d'embranchement," seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures du soir, du VINGTIÈME jour de Décembre prochain.

A. WALSH,
ED. H. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. MCLELLAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires: }
Ottawa, 17 Oct., 1873. } 4-44 4 f

1873.

NOUVEAUX POÈLES DE PASSAGE À CHARBON.

OHRZ

L. J. A. SURVEYER.

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2422

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1. Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.